

L'Actu

Printemps 2024

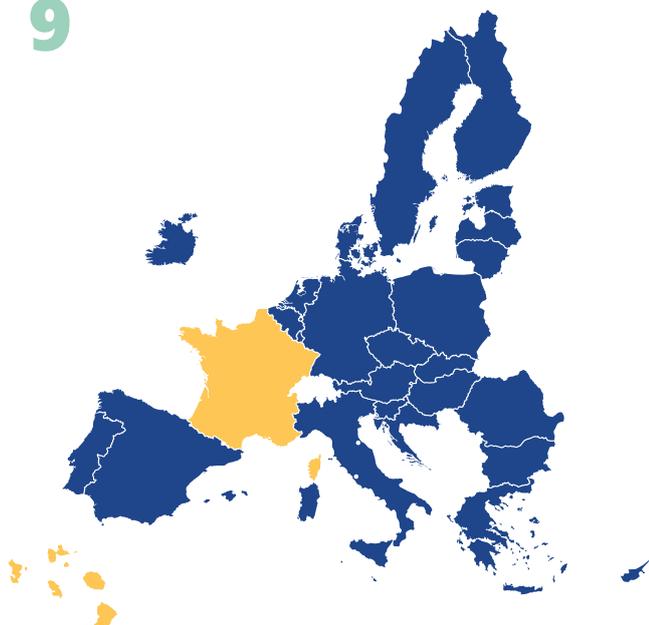
Saint Étienne de Montluc



9 JUIN 2024

Élections européennes

9



3 | **Édito**

4 | **En bref**

7 | **Expression du
groupe minoritaire**

8 | **Nouveaux sur la
commune**

9 | **Prévention routière**

12 | **Scolarité**

14 | **Agenda**

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ STÉPHANOISE SUR



www.st-etienne-montluc.net



[@VilleSaintEtiennedeMontluc](https://www.instagram.com/VilleSaintEtiennedeMontluc)





YVES TAILLANDIER
Adjoint à l'économie
et aux finances

Chères Stéphanoises, Chers Stéphanois,

Le budget voté au conseil municipal du 19 mars dernier présente une étape importante pour les investissements de la commune. En effet les chantiers de la résidence autonomie et du nouveau groupe scolaire vont être livrés d'ici l'été. Ces deux équipements majeurs pour l'accueil de nos jeunes enfants et de nos aînés auront mobilisé près de 15 millions d'euros. Par ailleurs, pour 2024, le programme d'investissement s'élève à 7,8 millions d'euros.

Le programme pluriannuel de sobriété énergétique des équipements publics est lancé. Il débutera par la rénovation de la salle des loisirs à la rentrée. Au terme des travaux la consommation sera divisée par 2. Les études visant à la rénovation totale de l'école de la Guerche seront conduites en vue d'un lancement de chantier début 2025. Ce programme sur plusieurs années inscrit durablement la commune dans la transition énergétique. Pour 2024, 500 000 € seront consacrés à ces opérations, montant qui sera porté à plus 1 million d'euros pour 2025 et 26. La production d'énergie renouvelable photovoltaïque permettant l'autoconsommation locale sera mise en œuvre dans un premier temps sur l'école de la Guerche. D'autres sites sont en cours d'étude.

Le programme de mobilité active et de sécurité routière se poursuit. L'aménagement de la rue Lamennais porte une ambition forte de la commune ; réaménager l'espace public en le végétalisant, en le sécurisant et en favorisant les modes de déplacements doux. 500 000 € sont inscrits cette année dont 230 000 € pour la seule opération de la rue Lamennais dont le début des travaux est prévu en septembre.

La part restante est consacrée à la modernisation des services, la cybersécurité des systèmes informatiques et l'entretien des bâtiments et installations.

Les dépenses du budget de fonctionnement sont portées à 8,5 millions d'euros. Elles répondent à l'inflation notamment sur les denrées et les prestations de services, à l'augmentation des coûts sur les énergies et à la nécessité permanente d'adapter les ressources pour un service de bonne qualité aux stéphanois. L'ouverture du groupe scolaire et l'entretien des nouveaux équipements conduisent aux recrutements d'agents supplémentaires. La police municipale sera aussi renforcée cette année.

Après les différentes réformes fiscales de l'État, les marges de manœuvres financières des communes ont été sérieusement réduites. Pour répondre à l'augmentation des dépenses contraintes et préserver nos investissements d'aujourd'hui, mais encore plus ceux de demain, nécessaires au développement maîtrisé de notre commune, le Conseil Municipal a décidé de porter la taxe locale sur le bâti à 41,02% soit une augmentation de la part communale de 7,9 % pour 2024.

Les finances communales sont au cœur de nos attentions. Bien que saines aujourd'hui elles nécessitent une adaptation permanente pour répondre aux enjeux de nos politiques et actions locales de moyen terme.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

RETOUR SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE



Dans le cadre de la consultation publique organisée en janvier, une dizaine de contributions a été apportée, celle-ci concerne principalement des questionnements autour de l'énergie éolienne et des contraintes qui pourraient découler des

projets d'agrivoltisme. À ce stade, aucune zone destinée à l'agrivoltisme n'a été définie.

Par délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2024, la commune a arrêté ces propositions.

Soumise à la Communauté de communes Estuaire et Sillon sera adressée au référent préfectoral puis au Comité régional de l'énergie pour avis.

 Service urbanisme : 02 40 86 80 26
urbanisme@st-etienne-montluc.net

CITOYENNETÉ

16 ANS : L'ÂGE DU RECENSEMENT

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tout français, garçons et filles, dans les 3 mois suivant l'anniversaire de ses 16 ans.

Il permet à l'administration française de le convoquer pour la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales.

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat,...) et nécessaire pour obtenir certains droits.

Le recensement peut se faire

- En ligne sur le site service-public.fr, à l'aide d'un identifiant France Connect ou en créant un compte personnel.
- En mairie, sur présentation d'une pièce d'identité (CNI ou Passeport) valide et du livret de famille.

EHPAD

UNE CENTENAIRE À LA RÉSIDENCE LE SILLON



Rose Joussemet, née le 3 mars 1924 à Saint Étienne de Montluc a fêté ses 100 ans le mois dernier. Elle a grandi à la Renaudais et fréquentait l'école Sainte-Marie. Maraîchère, avec son mari, ils s'installent à Nantes puis à Thouaré-sur-Loire jusqu'à leur retraite. Quelques années après le décès de son époux, elle entre à la résidence Le Sillon en 2018, où elle prend plaisir à s'occuper des fleurs jouxtant sa chambre et de retrouver d'anciennes connaissances.

Entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, la voilà maintenant centenaire.

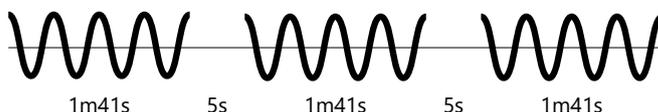
SÉCURITÉ CIVILE

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE SIRÈNE

Dans le prolongement du plan communal de sauvegarde et du document d'information sur les risques majeurs élaboré en 2021, la commune installera prochainement une nouvelle sirène dans le clocher de l'église. Les travaux démarreront à compter du 8 avril et des essais seront possibles les 9 et 10 avril. En cas d'événement grave, celle-ci peut être déclenchée. Lorsqu'elle retentit, adoptez les bons gestes : mettez-vous en sécurité, tenez-vous informés, restez en sécurité (si vos enfants sont à l'école, ils seront pris en charge par les services scolaires), n'encombrez pas les réseaux téléphoniques, n'utilisez votre téléphone qu'en cas d'urgence vitale.

Le fonctionnement des sirènes :

En cas de danger ou de menace grave, les sirènes émettent un son montant et descendant, composé de trois cycles successifs d'1 minute et 41 secondes, séparés par un silence de 5 secondes.



Elles sont testées en Loire-Atlantique tous les premiers mercredis du mois à 11 h 45.

SENIORS

PRÉVENTION CONTRE LES ESCROQUERIES

Une invitation a été adressée aux personnes de plus de 70 ans de la commune.

La Mairie en partenariat avec la Gendarmerie nationale, propose une réunion d'information et de sensibilisation aux vols, escroqueries et agressions, mercredi 17 avril à l'Espace Montluc, à 14h30.

Informations et inscriptions auprès du CCAS.

Centre Communal d'Action Sociale : 02 40 86 80 26

 ccas@st-etienne-montluc.net

SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 dans les écoles publiques de la Guerche et de la Chênaie, se font en Mairie. Le dossier peut être retiré sur le site internet de la ville ou auprès de service Affaires scolaires.

 Mairie - Affaires scolaires
02 40 86 80 26

Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

 École Sainte Marie
contact@ecoleprimairesaintemarie.fr
0240869195

Retrouvez dans cette rubrique, la réponse apportée à un stéphanois dont la problématique a généré plusieurs courriers ou demandes similaires.

OBJET : ENTRETIEN DES FOSSÉS



La Mairie peut-elle intervenir pour curer et buser le fossé devant mon domicile afin d'évacuer l'eau et qu'elle n'entre pas sur mon terrain ?



Extrait du courrier de Philippe M.

L'entretien des fossés aux abords des routes communales est, en effet, du ressort des services municipaux, et leur entretien est indispensable afin d'assurer leur efficacité à savoir le bon écoulement et l'évacuation des eaux de ruissellement, la pérennité de la structure de la chaussée, le stockage des eaux (notamment en cas d'orage) et l'infiltration des eaux de ruissellement dans le sous sol.

Le busage notamment n'est pas forcément la solution adéquate, car l'accélération de la vitesse de l'écoulement de l'eau, ne permet pas aux fossés de stocker l'eau et nuit à sa bonne infiltration. Il aggrave également l'état des points d'eau les plus bas, et impacte la faune et la flore.

Si le curage des fossés est important, il ne doit pas non plus être réalisé n'importe quand, ni n'importe comment. Il se fait principalement lorsque le fossé est à sec (d'août à octobre). Le curage doit permettre de désencombrer le fossé des sédiments, végétaux et embâcles qui l'encombrent, tout en conservant sa fonction d'alimentation en eaux des sols. On évite au maximum le "curage à blanc" qui implique de décaper la couche superficielle sur le fond ainsi que sur les côtés. Il y a alors suppression de toute la végétation, les berges sont alors déstabilisées et le milieu naturel dégradé.

C'est pourquoi, nous préconisons le plus souvent possible un passage sur site avant toute prise de décision. L'échange avec les riverains permet souvent d'expliquer les enjeux liés à l'entretien de nos fossés, et d'identifier la bonne solution pour ce site en particulier. Parmi les solutions à envisager au cas par cas on trouve notamment le remodelage des fossés (soumis à réglementation), le ralentissement en amont et le remblaiement périphérique. D'autres alternatives sont également possibles telles que l'entretien des haies et des abords des fossés, et la limitation de l'arrivée de l'eau rapide et massive (rétention sur la parcelle).

Les fossés de Saint Étienne de Montluc ont un rôle prépondérant dans la gestion de la ressource en eau, du fait de sa topographie, entre le sillon qui culmine à 89m et les marais au niveau de la mer.

Emmanuel Hubert

Directeur des Services Techniques



CAFÉS AWO

"Chez cafés AWO, nous torrèfions du café de spécialité (100 % arabica) issu de plantations prestigieuses.

Grâce à notre torrèfaction douce, nous préservons les arômes naturels de nos cafés selon leurs origines, tout en évitant l'amertume.

Découvrez les vrais goûts du café !"



ZA Le Bois de la Noue - 44360 Saint Étienne de Montluc

02 40 43 52 50

<https://cafesawo.eu>

CORPS À L'ÂME

"Je vous propose des massages bien être destinés à nos aînés et aux personnels soignants/aidants.

En effet Corps à l'âme est né grâce à mes deux guerrières : ma grand-mère et ma grande tante. Grâce à elles j'ai pris conscience de l'importance d'apporter du réconfort et du bien-être par le toucher.

Que le toucher ne soit plus synonyme de soins ou actes médicaux pour nos aînés.

Après m'être formée, je vous propose des instants biens êtres, réconfortants, par le massage.

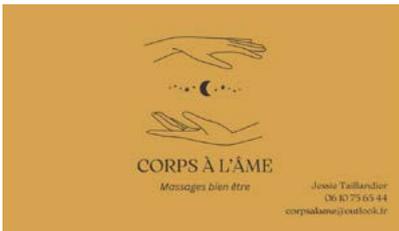
Je m'adapte à vos envies et vos possibilités"



Jessie Taillandier

06 10 75 65 44

corpsalame@outlook.fr



SOLAS ANAM

"Je suis Adeline Corgnet, coach en transition et évolution professionnelle et consultante en bilan de compétences. J'interviens sur 4 points principaux :

- Bilan de compétences
- Coaching équilibre vie professionnelle - vie personnelle en évitant le surmenage et la culpabilité
- Formation technique recherche emploi, stage, alternance
- Formation technique de recrutement pour les professionnels"



www.solasanam.fr

adelinecorgnet@solasanam.fr - 06 16 82 36 97



OSONS L'AVENIR POUR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC

Le budget engagé par le Conseil Municipal

Le dernier Conseil Municipal a vu l'adoption du budget 2024, malgré le désaccord exprimé par nos cinq voix, reflétant **nos priorités divergentes**.

Suite à nos interpellations, nous saluons toutefois la **réintégration de la subvention à « SOS Paysans »**, marquant une réponse nécessaire à l'actualité préoccupante, à la détresse du monde agricole. Notre vigilance ponctue notre volonté de **développer une autonomie alimentaire locale et de qualité**.

Une interrogation persiste cependant quant à l'engagement de l'équipe municipale face aux **défis de transitions**.

En effet, si 1,8 million d'euros vont être alloués pour la rénovation énergétique de l'École de La Guerche, nous regrettons, depuis le début, **l'absence de panneaux solaires et de dispositifs de récupération d'eau de pluie sur le futur Groupe Scolaire de La Chênaie**. Cette situation laisse présager des amendements ultérieurs pour répondre aux obligations réglementaires qui ne tarderont pas à s'imposer.

Plus généralement, il serait judicieux d'examiner attentivement comment le budget municipal intègre les **recommandations de la Cour des Comptes**. Cette dernière, dans un récent rapport, souligne **l'impératif d'aligner les choix budgétaires avec les enjeux environnementaux pressants**. **L'adaptation aux changements climatiques doit assurer une gestion responsable et durable des ressources financières**.

Vos commentaires / vos questions :

elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

Pour plus de détails : <https://osons-avenir.fr>

Facebook : @osonsavenir



Judith
LERAY

Olivier
LABARRE

Céline
PETETIN

Olivier
GEFFRAY

Régine
CASSIN



Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Coordination éditoriale :** Michèle VANDEN BRUGGE
Rédaction : service Communication-Culture • **Conception et réalisation :** service Communication-Culture •
Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage :** 3 700 exemplaires • **Images :** Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution :** Guy W. Services • **ISSN :** 3036-3357

Naissances

Agathe Bourgeon
Talia Parage Ribeiro
Thawbanne Essagie
Milan Dréan

Décès

Jean-Pierre Godet
Annick Doucet (Née Fréneau)
Bernard Viel

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune ?

Retrouvez sur le site internet de la commune toutes les démarches et les délais pour relayer vos informations sur les supports de communication municipaux.

Les conteurs de kilomètres : tour d'Europe à vélo

Lundi 4 mars, Côme et Mélanie, tous les deux stéphanois ont pris la route pour un tour d'Europe à Vélo. Tout au long de leur périple de 18 à 20 mois, ils seront en lien avec la Résidence Le Sillon et permettront aux résidents de voyager avec eux.



Lundi 4 mars, le réveil sonne pour Côme et Mélanie, et avec lui, le départ pour leur grande aventure. Pour les 18 à 20 prochains mois, ils sillonneront l'Europe à vélo.

Souhaitant limiter leur empreinte carbone ce mode de transport s'est rapidement imposé à eux, d'autant plus qu'ils avaient déjà pu expérimenter le cyclotourisme lors de voyages en Écosse, le long de la Vélodyssée ou de la Véloscénie (itinéraires vélo le long de la côte atlantique et entre Paris et le Mont-Saint-Michel).

Voyager bien accompagnés

Animés depuis longtemps par l'envie de voyager, Côme Perdrieau, ingénieur et Mélanie Guédon, sage-femme, ont également eu l'envie de donner une dimension supplémentaire à leur périple, et de le partager. Ils ont alors mis en place un partenariat avec la Résidence Le Sillon de Saint Étienne de Montluc, d'où ils se sont élancés le 4 mars dernier.

Aussi, en amont de leur départ, ils sont allés plusieurs fois à la rencontre des résidents, afin de leur présenter leur projet, leur matériel, et d'échanger avec ceux avec qui ils seront en lien tout au long



Derniers échanges avec les résidents avant le départ

de leur voyage, grâce aux vidéos tournées régulièrement. Ils les transmettront à l'EHPAD, et espèrent pouvoir échanger avec les résidents, par visioconférences, messages, et pourquoi pas, réaliser des défis proposés ou des visites spécifiques. Côté communication, rien n'est figé, et tout est amené à évoluer en fonction des souhaits et des possibilités de chacun.



*Mistigri, mascotte réalisée en crochet par Marie-Josèphe
Drapeau tricoté par nos résidentes*

Au cours d'une de leurs visites préalables à leur départ, Mélanie et Côme se sont vu offrir Mistigri, un chaton réalisé en crochet par Marie-Josèphe, qui les accompagnera sur les routes, telle une petite mascotte. Jeanne, Marie et Marie-Josèphe, du groupe "Tricot papote" ont également offert à nos deux voyageurs 3 drapeaux français en tricot qu'ils vont pouvoir accrocher sur leurs vélos.



En rouge, l'itinéraire prévu, en suivant des circuits de cyclotourisme

Un parcours long de 26000 km

Partis de Saint Étienne de Montluc, ils ont pour premier objectif le Cap Nord où ils souhaitent arriver au début de l'été. Ensuite, ils redescendront vers l'Allemagne, en longeant les côtes finlandaises. Puis direction le Sud-Est, l'Autriche d'abord et la Hongrie, avant de filer vers la Grèce. Si les jambes et l'envie le permettent, éventuellement un détour par la Turquie, avant de longer les côtes grecques et de remonter vers l'Italie. La fin de ce parcours se fera via les côtes espagnoles et portugaises avant de retrouver le Nord-Ouest de la France.

Au total, ce sont 23 à 24 pays qu'ils envisagent de traverser, soit environ 26000 kilomètres.

Comment suivre leur voyage ?

Durant leur voyage, Côme et Mélanie partageront régulièrement des vidéos racontant leur quotidien sur les routes, les rencontres faites le long du chemin, leurs découvertes, etc. sur leurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube).

Chaque mois, ils ont pour projet de publier une newsletter, retraçant les faits marquants du mois écoulé.

Ils partagent également l'avancée de leur voyage et quelques anecdotes via le site polarsteps.

Suivez leur voyage sur



@conteursdekilometres



@conteursdekilometres



@lesconteursdekilometres

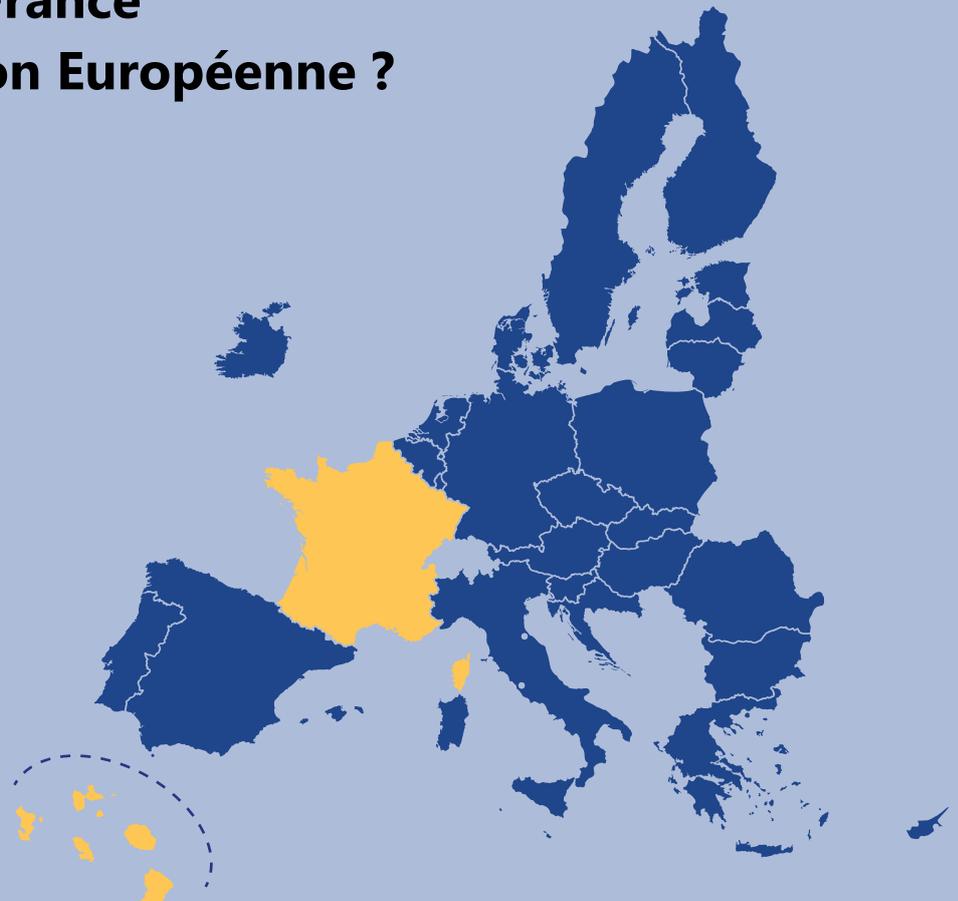
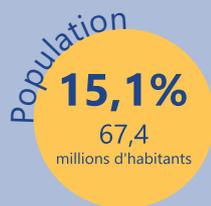


<https://www.polarsteps.com/ConteursdeKilometres>

Élections européennes : Pourquoi vote-t-on ?

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin prochain en France.
81 euro-députés français seront désignés à l'issue de ce scrutin, pour siéger au Parlement européen.

Que représente la France à l'échelle de l'Union Européenne ?



La France est **le plus grand État membre** de l'UE en termes de **superficie**.

À quoi sert un député européen ?



Les députés européens représentent les 448,4 millions d'habitants.

Ils ont pour mission de faire les lois (directives) qui s'appliquent à tous les pays membres sur des domaines tels que l'environnement, le travail, la santé... Par exemple, c'est suite à une directive européenne que les emballages plastiques à usage unique sont interdits depuis 2021.

Les eurodéputés partagent leur temps entre leur circonscription, Bruxelles, où ils se réunissent en commissions thématiques, et Strasbourg où ils siègent au Parlement européen lors des 12 sessions annuelles.

Comment fonctionnent les institutions européennes ?

Conseil européen

27 chefs d'État ou de gouvernement et la présidente de la Commission Européenne

Présidence tournante (changement tous les 6 mois)

Définit les grandes orientations politiques

📍 Se réunit 2 fois par an dans le pays qui assure la présidence

Parlement Européen



705 députés élus au suffrage universel direct pour 5 ans

Présidente : Roberta Metsola

Organe législatif et budgétaire

Adopte et élabore les lois

Représente les citoyens

📍 Sièges à Strasbourg

Autres institutions

Banque Centrale Européenne

Cour de Justice de l'Union Européenne

Comité des Régions

Comité économique et social

Cour des comptes

...

Commission européenne



27 commissaires nommés pour 5 ans

Présidente : Ursula Van der Leyen

Organe exécutif de l'Union Européenne

Propose et exécute les lois

Représente l'intérêt général de l'UE

📍 Sièges à Bruxelles

Triangle décisionnel

Adopte le budget,
traduit en législation
les orientations
du Conseil européen

Fixe les objectifs

Propose des lois

Propose des lois

Discute et décide

Conseil de l'UE



Ministres issus des gouvernements nationaux en fonction du sujet abordé

Organe législatif et budgétaire

Adopte et élabore les lois

Représente les États membres

📍 Sièges à Bruxelles



Le Conseil de l'Europe et la Cour Européenne des Droits de l'Homme sont des organes indépendants de l'UE.

Le Conseil de l'Europe agit en faveur de la protection des Droits de l'Homme, il compte 47 États membres (dont les 27 de l'UE).

La CEDH statue sur des requêtes en cas de violations des droits garantis par la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Qui sont les candidats aux élections européennes ?

Conditions pour être candidat en France

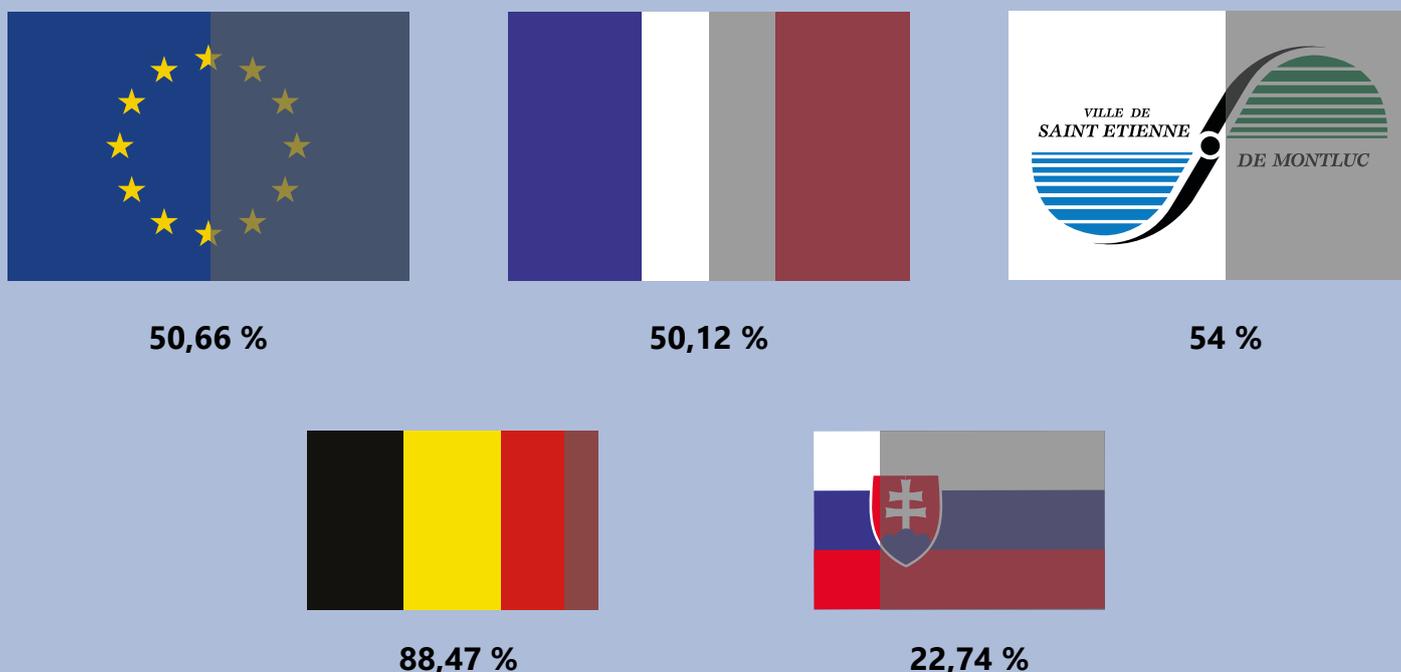
- 📍 Être citoyen d'un État membre de l'Union européenne
- 📅 Avoir 18 ans révolus
- 🏠 Être domicilié ou résident en France depuis au moins six mois et jouissant du droit d'éligibilité dans son pays d'origine
- ⚠️ Ne pas exercer certaines fonctions ou mandats incompatibles
- ➡️ Les déclarations de candidatures doivent être déposées entre le 6 mai à 9h et le 17 mai à 18h (à l'exception des 8 et 9 mai), auprès du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, par le candidat tête de liste, comprenant 81 candidats. Formulaire et informations à retrouver sur le site service-public.fr

Si certains candidats ont déjà annoncé leur souhait de se présenter (ou représenter) aux élections européennes, les listes définitives ne seront publiées qu'au mois de mai.

Les élections européennes intéressent-elles les stéphanois ?

Les élections européennes sont parmi les élections ayant un taux d'absentéisme le plus élevé.

Taux de participation aux élections européennes de 2019



La Belgique avait le plus fort taux de participation de l'UE en 2019

La Slovaquie avait le plus faible taux de participation de l'UE en 2019

Les élections européennes à Saint Étienne de Montluc

Conditions pour voter

- Avoir 18 ans et plus
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune
- Être français
ou ressortissant d'un État membre de l'UE
et inscrit sur la liste électorale complémentaire européenne de la commune.

Vérifier mon inscription

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales, et retrouver votre bureau de vote depuis le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

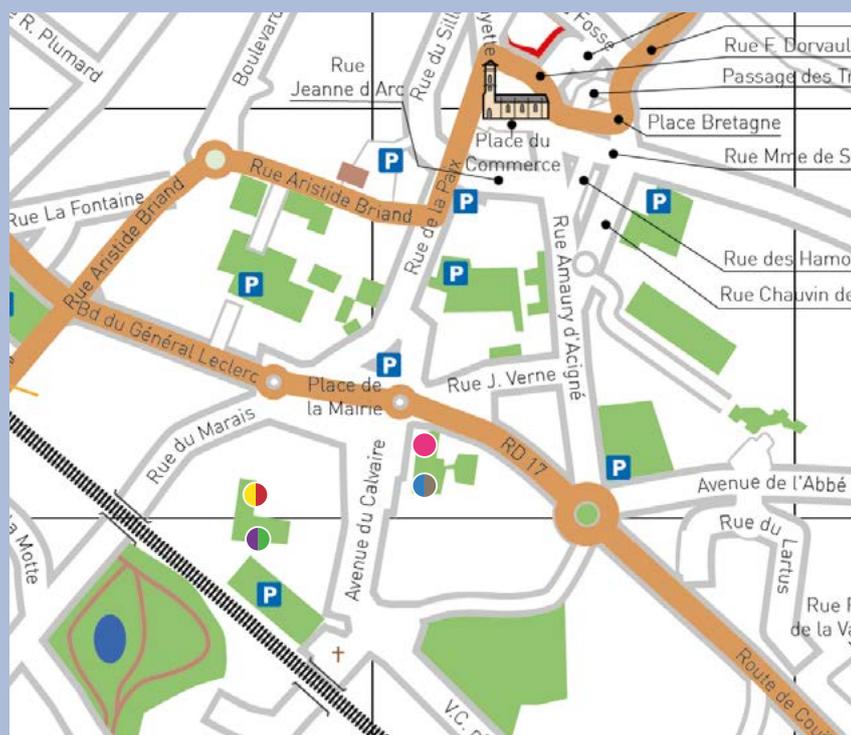
S'inscrire sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est gratuite :

- en ligne depuis le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 avant le **1^{er} mai 2024**
- en Mairie sur présentation d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, avant le **3 mai 2024**

Où voter ?

Les électeurs sont répartis en 7 bureaux de vote, en fonction de leur lieu d'habitation. Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'Électeur.



- **Bureau n° 1 :**
Salle Justice de Paix
Hôtel de Ville
Bureau centralisateur
- **Bureau n° 2 :**
Salle Mozart
Place de la Mairie
- **Bureau n° 3 :**
Salle Ravel
Place de la Mairie
- **Bureau n° 4 :**
Salle Voltaire
Espace associatif Le Manoir Bât.B
- **Bureau n° 5 :**
Salle Duras
Espace associatif Le Manoir Bât.B
- **Bureau n° 6 :**
Salle Hugo
Espace associatif Le Manoir Bât.A
- **Bureau n° 7 :**
Salle Zola
Espace associatif Le Manoir Bât.A

Voter par procuration

Si vous êtes absent le jour des élections, vous avez la possibilité de donner procuration à une personne de confiance.

Les personnes souhaitant voter par procuration doivent adresser leur demande au choix : depuis le site www.maprocuration.gouv.fr, dans un commissariat de Police (où qu'il soit), dans une gendarmerie (où qu'elle soit), au tribunal dont dépend son domicile, au tribunal dont dépend son lieu de travail.

Elles auront à fournir le numéro d'électeur et la date de naissance de leur mandataire. Il n'est plus obligatoire pour le mandataire d'être inscrit dans la même commune que le mandant. Un même mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration (2 si l'une d'elles est établie à l'étranger).

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin. En pratique, veillez à anticiper vos demandes, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.



AVRIL

Relais des aidants

 **Mercredi 3 avril**
de 9h30 à 11h30
 **Parking du Moulinet**

Permanence itinérante d'accompagnement à destination des aidants.

 ALFa Répit, Le Relais des aidants

Mieux comprendre la maladie de Parkinson

 **Judi 4 avril**
de 14h30 à 17h
 **Salle Voltaire**

Le jeudi du 7 mars au 18 avril, des ateliers thématiques sont proposés en lien avec la maladie de Parkinson.

Judi 4 avril : Vécu du malade et de ses proches.

Judi 18 avril : Limites et ressources de l'aidant

 ALFa Répit, Le Relais des aidants

Repair Café

 **Samedi 6 avril**
de 14h à 18h
 **Local de l'Alsem**

Le Repair café revient pour sa 5^e édition.

Notre équipe vous accueille pour tenter de réparer avec vous, vos petits objets du quotidien (électroménager, TV HiFi, informatique, jouets, textiles, électroportatif, ... etc) autour des valeurs : entraide, partage, convivialité. C'est sans rdv et ouvert à tous, pas de nécessité d'adhérer à l'amicale laïque pour faire réparer ses objets. C'est gratuit, l'association accepte vos dons. Le suivant sera le 5 octobre.

Notez que nous ne prenons pas en charge le gros électroménager. Pour cette édition, il y aura les stands Réparation de vélos et Bijoux. En cas de forte affluence, nous limiterons à un objet par personne.

alsem.repaircafe@gmail.com

Facebook : Repair Café de Montluc

 Alsem Repair Café

Tournoi e-sport : Qualification pool sud

 **Mercredi 10 avril**
à 14h

 **Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc**



Les médiathèques de la CCES s'affrontent autour du jeu Overcooked. Qui sera le meilleur et atteindra la finale ?

Les grands vainqueurs des qualifications des médiathèques s'affronteront pour la finale du tournoi e-sport 2024 le 22 juin, à 15h à Cordemais.

 Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Very Maths Trip

 **Vendredi 12 avril à 20h30**

 **Espace Montluc**



Quel pari fou d'avoir décidé de nous faire aimer les mathématiques !

Un spectacle qui s'adresse même à ceux qui pensent être des cancre. Manu Houdart s'amuse à nous démontrer qu'elles se cachent partout, que le théorème de Pythagore peut se glisser (incognito) dans un match de foot, que le Bonheur et l'Amour peuvent dépendre d'une simple équation...

Very Math Trip, un show familial, truffé d'anecdotes et de moments "Waooh" qui nous embarque pour un voyage ludique, pédagogique, et à la passion joyeusement contagieuse !

 *Mairie de Saint Étienne de Montluc*

Cérémonie de citoyenneté

 **Samedi 13 avril à 9h30**

 **Mairie**

Les primo-votants pour les élections européennes du 9 juin prochain sont conviés à une Cérémonie de Citoyenneté au cours de laquelle leur carte d'électeur leur sera remise. Une invitation leur est personnellement adressée.

 *Mairie de Saint Étienne de Montluc*

Atelier 2 tonnes

 **Dimanche 14 avril de 15h30 à 18h30**

 **Grande salle du Moulinet**



Scolie, association environnementale et solidaire de la commune, vous propose un atelier immersif "2 tonnes"

En 3 heures et en équipe, projetez-vous jusqu'en 2050, découvrez les leviers individuels et collectifs de la transition écologique, et identifiez le rôle que vous pouvez y jouer.

Destiné autant aux plus novices qu'aux experts du sujet climatique, il s'agit d'un "serious game", pensé pour rassembler et débattre ensemble.

Gratuit, sur inscription à contact.scolie@protonmail.com
Plus d'informations sur l'atelier : <https://www.2tonnes.org/>

 *Scolie*

Atelier d'information et de sensibilisation pour lutter contre les vols, dégradations et agressions

 **Mercredi 17 avril à 14h30**

 **Espace Montluc**

Atelier animé en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. Une invitation a été adressée aux personnes de plus de 70 ans de la commune.

Inscriptions en Mairie avant le 5 avril.

 *Mairie de Saint Étienne de Montluc*

Stage harmonique

 **du 22 au 24 avril de 20h à 23h**

 **Salle Ravel**

Formation proposée pour favoriser la compréhension de la tonalité et aborder des notions d'harmonie afin de découvrir la composition, l'accompagnement, l'arrangement et l'improvisation. Les élèves pourront alors plus spontanément aborder de nouvelles esthétiques et s'insérer dans une nouvelle formation.

Quel que soit le niveau, les élèves apprendront, par la pratique et le jeu, à appliquer les notions théoriques de l'harmonie sur leur instrument et à l'utiliser à bon escient au sein d'un ensemble.

Niveau prérequis : 3 ans de pratique minimum

Prix du stage : 100€

Réservation sur rythmeauma-noir@gmail.com ou via Didier Dayot au 06 30 51 81 85

 *Rythme au Manoir*

À la rencontre de Fabien Öckto-Lambert

 **Jeudi 25 avril à 10h**

 **Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc**



Fabien Lambert, illustrateur stéphanois a le plaisir de nous faire partager sa passion pour le dessin autour de la bande dessinée Migali. À vos crayons !

 *Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc*

Samedi 4 mai 2024



Pré Petit en Fête

3^e édition

Bulles Manège Arts du cirque Balade naturaliste Concert

*Avec la participation de Scolie, l'ALSEM Vannerie,
Rythme au Manoir et de Noël sur les étoiles*

Animations pour petits et grands à partir de 14h - Sortie naturaliste à 9h30



au Parc du Pré Petit - Rue de la Guilletière - 44360 Saint Étienne de Montluc

Programmation complète à retrouver sur www.st-etienne-montluc.net

